

Québec, 1959), ou celui de Cl.-J. GLACKEN, *Count Buffon on the cultural change of the physical environment* (*A. Ass. Amer. Geogr.*, 1960), que nous n'irions sans doute pas consulter autrement.

Parmi les articles signalés, il en est un qui intéresse tout spécialement notre province. C'est celui du P. F. de Dainville sur les *Cartes de Bourgogne du XVIII^e s.*¹. L'auteur rappelle que ce sont les États de Bourgogne qui ont demandé à Guillaume Delisle, en 1708, la carte que celui-ci publia en 1709, grâce à l'envoi de mémoires par les Élus, l'arpenteur Gambu et plusieurs autres : conservés au dépôt de la Marine, les documents préparatoires permettent d'apprécier le labeur de Delisle, et de recueillir des informations complémentaires (le P. de Dainville cite notamment le terme de « chemin des soldats » pour la route d'Autun à Thorey-sur-Ouche par Chevigné [lire : Cheigny], Sully, Tury [lire Thury] et Beligny [lire Bligny]). Cette carte, d'ailleurs, devait être plusieurs fois copiée et imitée sans grand changement. Seule la carte de l'évêché de Dijon gravée en 1746 paraît apporter des compléments.

En 1752, les États s'adressent à Seguin — sur le conseil de Cassini —, pour obtenir une nouvelle carte qui bénéficiera de levés exécutés pour la carte générale du royaume. Mais la carte de Seguin (1763) — le P. de Dainville le démontre de façon décisive — n'est pas un simple démarquage de celle de Cassini. Seguin a utilisé cette dernière et ses documents préparatoires, mais l'exécution de sa propre carte est plus élégante, pourvue d'indications sur les limites des circonscriptions, améliorée sous le rapport de l'exactitude. Il a bénéficié des mémoires demandés aux curés des paroisses par les Élus. Et c'est sa carte qui devait servir de point de départ à la *Description* de Courtépée, comme à la *carte-itinéraire* publiée en 1771. Et c'est encore elle qui servit à la préparation de la carte dessinée par Gauthey, en 1782, et où le souci de représenter le relief aboutit à une très heureuse réalisation.

Le P. de Dainville montre également comment ces cartes — et surtout celle de Seguin — ont fait école. La Bresse, le Lyonnais, le Bordelais, le Languedoc, ont voulu avoir leur carte sur le modèle de celle des Élus de Bourgogne dont le rôle initiateur méritait d'être signalé. — J. R.

RECHERCHES D'ÉTUDIANTS. — XXXVI

Christian PIERDET. — *LE PEUPLEMENT A L'ÉPOQUE FRANQUE
ENTRE DIJON ET BEAUNE*

(Mémoire pour le diplôme d'études supérieures
présenté à la Faculté des Lettres de Dijon en 1963)

Ce travail nous a été inspiré en partie par la thèse de M. Gabriel Fournier et nous avons tenté d'appliquer sa méthode : « dans un cadre restreint, l'étude... de la documentation fournie par les textes, l'archéologie, les

1. Actes du 84^e Congrès national des Sociétés Savantes, Dijon, 1959, Section de géographie, Paris, 1960, p. 1-19.

cartes, les plans et la toponymie ». Ce cadre, c'est celui formé par l'Ouche, la Saône et la Dheune, qui entourent le territoire s'étendant entre Dijon et Beaune.

Dans une première partie, nous avons donc analysé les documents que nous avons pu trouver (histoire, hagiographie, littérature, lois barbares, actes juridiques), les données de la toponymie et les découvertes archéologiques.

En ce qui concerne la toponymie, nous avons essayé, à l'aide des noms anciens des villages et des principaux lieux-dits, de déterminer l'époque de leur création. La partie archéologique est surtout un recensement, car ce travail de base nécessaire n'avait pas encore été fait ; recensement incomplet d'ailleurs, car il aurait fallu parcourir systématiquement le terrain, où les sites à fouiller abondent : nous n'avions évidemment ni le temps, ni les moyens de le faire.

Nous avons intitulé la seconde partie de ce travail « essai de synthèse » : superposant et faisant se recouper les données ainsi rassemblées, nous avons voulu établir une carte des lieux où s'établirent Burgondes et Francs. En fait, les recoupements se sont révélés peu fructueux et nous n'avons pu que formuler des hypothèses : une certaine dispersion des Barbares dans des groupes de villages, quelques grands cimetières communs à chacun des groupes, un rapport entre ces lieux d'installation et le réseau routier du Bas-Empire romain.

Mais la limitation territoriale que nous nous étions fixée ne permettait pas une conclusion plus ample. Si nous pensons que notre étude est loin d'avoir un résultat négatif, elle nous apparaît maintenant moins comme un aboutissement que comme un défrichement initial en vue d'un travail plus vaste sur l'ensemble de la Bourgogne.



II. — CENTRES ET ORGANISATION

LE XXXV^e CONGRÈS DE L'A.B.S.S.

(Bourg-en-Bresse, 29, 30 et 31 mai 1964)

Cette année 1964 est celle du cinquantième anniversaire de la réunion du premier congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes : le congrès de Bourg-en-Bresse était donc celui du cinquante-naire ; mais il a tenu à se placer sous le signe de la simplicité et du travail, et non sous celui de l'apparat. La part de l'éloquence réduite au minimum, la place était libre pour les communications ; et celles-ci ont envahi, de la façon la plus heureuse du reste, jusqu'au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité — mais offert dans le cadre exceptionnel du grand cloître de Brou — et jusqu'à l'excursion, où l'église fortifiée de Pérouges a accueilli une communication sur les églises fortifiées de Bourgogne.